

LA DRÔME PROVENCALE Villages perchés de Provence



En Drôme provençale, le parc des Baronnies abrite un patrimoine naturel exceptionnel : vautours, loups, castors, orchidées, tulipes sauvages... Au cours de cette itinérance, vous découvrirez les villages perchés d'Orpierre, Serres, Lagrand. Leur position géographique et l'architecture très concentrée de leur centres historiques préserva ces villages des différentes guerres médiévales puis de religion. L'agriculture de montagne et la douceur de ses paysages provençaux vous immergeront dans le roman de Jean Giono "Un de Beaumugne". L'écrivain originaire de Manosque passait ses étés dans ces paysages combinant influence montagnarde et douceur de la Provence. Le soir, vous serez hébergés dans des chambre d'hôtes ou des auberges de pays sélectionnées avec beaucoup d'attention.



6 jours - 5 nuits - 6 jours de marche

JOUR 1 : SERRES - JUBÉO - GORGES DU RIOU

Rendez-vous à la gare SNCF de Serres (05). Court transfert à la forêt de Jubéo (15 min, 12 km) **avec votre véhicule personnel**. Vous remontez les pentes du synclinal de Beynon, une petite merveille géologique qui illustre parfaitement le relief en forme de boîte à œuf de la région et rejoignons le Révuaire (1299 m). Ce sommet nous offre un panorama complet sur nos prochaines étapes : Serre de la Buisse (1581 m), Rocher de Beaumont (1544 m) et le Suillet (1383 m). Vous descendez ensuite dans les gorges du Riou pour rejoindre le village de St Genis offrant une architecture typiquement provençale. Vous rentrez à Jubéo en remontant les gorges du Riou en longeant le torrent. **Transfert à Serres avec votre véhicule personnel (15 min, 12 km)**. Nuit à Serres en hôtel, le dîner est libre pour vous laisser profiter d'un des restaurants de ce village médiéval. *Temps de marche : 5h30 / M : 700m - D : 700 m / 10km.*

JOUR 2 : L'EPINE - SERRE LA BUISSE (1494M)- SERRES

Court transfert au hameau de l'Eglise à L'Epine (10 km, 10 min). Vous remontez le vallon en suivant le torrent de Rioupape pour rejoindre le col de la Coucoule (1338 m). Vous rejoignez ensuite les crêtes panoramiques de la Buisse et de Banc Long pour atteindre le col de Saumane (1031 m). Vous descendez ensuite par une nouvelle combe pour arriver au superbe village médiéval de Serres (660 m) accroché à son rocher, sur les bords du Buëch. Nuit en hôtel *** à Serres, dîner libre dans un restaurant du centre du village. *Temps de marche : 6h00 / M : 800 m - D : 1000m / 14 km.*

JOUR 3 : ROCHER DE BEAUMONT - CRÊTES D'AUMAGE - TRESCLÉOUX

Vous quittez le GR de Pays du Grand Buëch pour suivre à présent celui de la Grande Traversée des Préalpes. Après avoir cheminé le long de la crête de l'Eyglière vous arrivez au point culminant de la semaine : le rocher de Beaumont (1544 m). Le sentier suit la crête des falaises qui dominant la rive droite de la vallée du Buëch. Puis descendez dans une échancrure de la falaise pour arriver à Trescléoux. (670



m).). Transfert aux Bègues à Orpierre (10 min, 10 km) ou à Saléon (5 min, 5km).
Temps de marche : 6h00 / M : 950 m - D : 940 m. 10km.

JOUR 4 : COL DE GARDE - LE SUILLET - ORPIERRE - LES BÈGUËS

Après avoir rejoint le col de Garde (1062 m), vous suivez la crête jusqu'au point culminant des alentours, le Suillet(1324 m), magnifique belvédère. Vous descendez ensuite par la combe Béraude jusqu'au petit village provençal d'Orpierre (685m), niché entre la falaise et le torrent du Céans. Court transfert aux Bègues (775m).

Temps de marche : 4h30 / M : 660 m - D : 640 m.

JOUR 5 : COL DE SAINT ANGE - SALERANS

Court transfert à Orpierre. Vous rejoignez la crête de l'imposante montagne de Chabre, à la hauteur du col de St Ange (1238m). Le sentier descend ensuite dans la forêt domaniale de la Méouge pour rejoindre le village de Salérans (665 m).

Temps de marche : 4h30 / M : 660 m - D : 640 m.

JOUR 6 : GORGES DE LA MÉOUGE - ANTONAVES - VEYNES-EN-DÉVOLUY - SERRES

Vous descendez les gorges de la Méouge (cascades et trous d'eau s'y succèdent pour la plus grande joie des baigneurs, ne pas oublier son maillot de bain !) en suivant le GR de Pays Baronnies et Méouge pour rejoindre le village d'Antonaves (635m). Au passage, vous traversez une réserve biologique regorgeant de plantes alpines, provençales, méditerranéennes, ibériques et même d'Afrique du Nord. Transfert en taxi à la gare SNCF de Serres. *Temps de marche : 4h00 / M : 400 m - D : 200 m.*

Les horaires sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens hors pauses et temps pris pour le pique-nique. M : montée ; D : descente.



La douceur des villages provençaux entre Préalpes et Drôme Provençale.

Les gorges calcaires de la Méouge, Parc Naturel des Baronnies, avec vasques et cascades.

Parcourir à pied les paysages décrit par Giono dans ses romans.



› DATES ET TARIFS

Du 1er avril au 31 octobre, sous réserve de la disponibilité hôtelière au moment de la réservation.

A partir de 2 participants. Véhicule indispensable

Prix par personne	: 795 €
Supplément chambre individuelle	: Nous consulter

Nuits supplémentaires

Nuit + petit déjeuner à Serres *** : de 65€ à 125€ selon la période choisie.

› LE PRIX COMPREND

- L'hébergement tel que décrit.
- La demi-pension du dîner du jour 3 au petit déjeuner du dernier jour. Les dîners ne sont pas inclus à Serres J1 et J2 pour vous laisser profiter des restaurants du village.
- Le transport des bagages.
- Le *roadbook* (ainsi qu'une carte) et les bons de réservation pour un groupe de deux à quatre personnes.
- Tous les transferts de personnes nécessaires au déroulement normal du programme, exceptés les transferts jour 1 de Serres à Jubéo.

› LE PRIX NE COMPREND PAS


- Les déjeuners : épiceries, supermarchés (entre 3 et 6 €, réalisés par vos soins) ou hébergements pour préparer vos pique-niques (10 € en moyenne par jour).
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation
- Le supplément chambre individuelle
- Les transferts jour 1 de Serres à Jubéo
- Les visites éventuelles
- Les boissons et dépenses personnelles, les pourboires
- Les assurances
- Les frais d'inscription et les frais d'envoi à l'étranger.

› ACCUEIL / DISPERSION



Gare SNCF de **Serres (05)** : rendez-vous en début de matinée vers 9h
Dispersion dans l'après-midi le J6.

› NIVEAU

 Etape de 5h en moyenne, par jour sur sentier et/ou 600 à 800 mètres de dénivelée positive environ et/ou 15 kilomètres. Marche sur sentier ne présentant aucune difficulté. Exceptionnellement passage hors sentier pouvant demander une attention accrue.

Cet itinéraire présente quelques passages vertigineux :

- Jour 3 : la crête du Rocher de Beaumont
- Jour 6 : les gorges de la Méouge : évitable par le sentier d'hiver.

Votre profil : vous marchez régulièrement sur sentiers de randonnées. Vous pratiquez une activité physique régulière.

› HEBERGEMENTS

En chambres d'hôtes et hôtels confortables, base chambre double, en demi-pension.

Le dîner et le petit déjeuner sont pris à l'hébergement.

Les pique-niques sont à votre charge. Vous trouverez sur votre itinéraire des épiceries locales pour vos pique-niques. Certains hébergements peuvent aussi vous fournir un pique-nique mais pensez à le commander la veille.

Nuits supplémentaires

Vous souhaitez arriver la veille, dormir près de votre lieu de rendez-vous ou prolonger votre séjour, nous pouvons vous réserver un hébergement près de lieu de rendez-vous à Veynes en Dévoluy.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée. Vos bagages sont transportés par véhicule, vous les retrouvez le soir à chaque hébergement.

› ACCES





Voiture

Pour visualiser votre itinéraire : viamichelin.fr

Accès uniquement en voiture du fait que vous devez utiliser votre véhicule personnel pour le transfert du J1 .

› DOSSIER DE VOYAGE

Après versement du solde nous vous remettrons (1 carnet par chambre réservée) :

- 1 carnet de route contenant le descriptif détaillé de l'itinéraire (jour par jour) et des informations pratiques.

Les extraits de cartes au 1/25 000ème présentant votre itinéraire tracé.

- La carte générale de la région traversée
- Des bons d'échange (vouchers) où sont indiquées les prestations fournies (hébergement ou transport ou repas).
- Une étiquette pour vos bagages à mettre impérativement sur le sac qui sera transporté d'un hébergement à l'autre.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par l'équipe logistique sur place.

Equipement de base

- Des sous-vêtements respirants (séchage rapide).
- Une veste en polaire type Polartec (si possible coupe-vent) ou Wind Pro (excellent rapport poids/isolation).
- Une veste imperméable et respirante en Goretex.
- Des pantalons de trek.
- Un maillot de bain.
- Un bonnet.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des lunettes de soleil (indices 3 au minimum, 4 pour la haute montagne).
- Une paire de gants.
- Une cape de pluie.
- Une gourde (ou poche à eau, pipette).
- Un bol avec couvercle étanche (type Tupperware) et cuillère, sauf pour les séjours en haute montagne et alpinisme.



Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence, type Contagrip ou Vibram.
- Une lampe frontale.
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs).

Bagages

- Un sac à dos équipé de bretelles larges et d'une armature anatomique réglable, d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée.
- Un sac de voyage souple (au maximum 10 kg) transporté par véhicule.

Divers

- Des vêtements de rechange.
- Une paire de lacets de rechange.
- Une trousse de toilette et une serviette de bain.
- Du papier-toilette.
- Un couteau de poche.
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil.
- Une pochette antivols, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

>ASSURANCES

Nos assurances, **Contrat Tranquillité Carte Bancaire** et **Contrat Tranquillité** sont individuelles et facultatives. **Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit** pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.



Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage. La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Contrat Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Contrat Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinité, Master Card Gold, Platinium, après refus de celle-ci) est facturé 3.15 % du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus. Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation **avant le départ**, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité Carte Bancaire).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.



Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

FICHE TECHNIQUE PLUS DETAILLEE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.

